



Etablissements publics
pour l'intégration

L'ÉQUIPE MOBILE MIXTE UPDM - EPI

Un soutien aux personnes en situation de handicap avec déficience intellectuelle

Présentation du dispositif

Pour qui ?

L'équipe mobile mixte, socioéducative et médico-soignante, de l'Unité de Psychiatrie du Développement Mental (UPDM) et des Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI), s'adresse à des personnes adultes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles du spectre autistique, avec des difficultés psychiques ou comportementales. Une personne en situation de handicap peut se retrouver, à un moment donné, dans l'impossibilité de faire face aux exigences de son environnement relationnel, social, professionnel etc. Des troubles du comportement d'intensité variable se manifestent alors dans le lieu de vie.

Les éléments déclencheurs peuvent être multiples :

- Un contexte de crise psychiatrique (psychose, trouble anxieux, trouble de l'humeur)
- Une maladie somatique (douleurs, infection, problèmes dentaires)
- Des problèmes liés à l'environnement (changement de lieu de vie, retour d'un autre canton, changement d'atelier, d'environnement professionnel, de personnes dans l'entourage direct)
- La gestion de la sortie après une hospitalisation prolongée en milieu psychiatrique.

L'équipe n'intervient pas dans les situations de crises aiguës nécessitant une intervention d'urgence médicale ou psychiatrique.

Quels objectifs ?

L'équipe mobile mixte vise à : favoriser le maintien dans le lieu de vie – individuel, familial, institutionnel – lorsque cette situation est remise en cause par une décompensation psychique ou comportementale développer des compétences sociales et à établir des moyens de communication adaptés afin de réduire les troubles du comportement.

Quelles prestations ?

L'équipe mobile mixte agit en partenariat avec les familles et les proches ainsi qu'avec l'ensemble du réseau cantonal du handicap mental, y compris les Etablissements accueillant des personnes handicapées (EPH).

L'approche complémentaire médico-soignante et socio-éducative offre une réponse globale aux besoins de la personne en situation de handicap. Elle garantit un suivi de qualité dans une période de fragilité, avec des troubles du comportement, qui a un impact sur la capacité d'adaptation dans le milieu de vie.

Elle propose :

- Des évaluations spécialisées et interdisciplinaires
- Des accompagnements individualisés en tenant compte des compétences et des difficultés de chaque personne
- Des soins
- des bilans médicaux et des examens neuropsychologiques.

Comment ?

Des outils d'évaluation standardisés sont utilisés pour affiner le repérage et la nature des différents troubles du comportement.

Les méthodologies d'intervention socio-éducatives visent à structurer et planifier les activités d'apprentissage, l'espace et le temps. Des outils d'aide à la communication sont conçus pour chaque personne en situation de handicap.

La participation maximale de la personne, de sa famille et de ses proches est recherchée pour l'élaboration des soins et du programme. Les différents outils utilisés sont constamment évalués et ajustés afin de répondre au plus près à ses besoins.

La durée d'intervention peut aller de six mois à une année. Une évaluation régulière avec l'ensemble des acteurs est organisée tous les trois mois.

Facturation

Les prestations de soins de l'équipe mobile sont remboursées par l'assurance maladie de base (LAMal) sous déduction de la franchise et de votre participation (10% des frais à charge). Les prestations des socio-éducateurs peuvent être prises en charge par le Service des prestations complémentaires du Canton de Genève (SPC), lorsque les conditions légales sont réunies.

Chaque situation est unique, n'hésitez pas à vous adresser à l'assistant social de l'unité de psychiatrie du développement mental pour vous aider dans vos démarches.

Par qui ?

L'équipe mobile mixte est composée de professionnels spécialisés :

- Un médecin psychiatre
- Des infirmiers
- Des socio-éducateurs
- Une psychologue un chef de secteur socio-éducatif
- Un infirmier responsable d'unité.

Elle collabore étroitement avec les structures intra et extrahospitalières de l'UPDM et l'ensemble du réseau socio-sanitaire du canton.

Créée sous l'égide du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), par la direction générale de la santé (DGS) et la direction générale de l'action sociale (DGAS). Cette prestation complète les dispositifs existants pour répondre au mieux à l'évolution des besoins des personnes en situation de handicap.

Comment en bénéficier ?

La demande d'intervention est formulée à l'UPDM par la personne elle-même, son représentant légal, un EPH, la famille, un curateur, un médecin traitant ou tout partenaire médico-social. Dès la demande reçue, une évaluation conjointe soignante et socio-éducative est réalisée avec la personne en situation de handicap et son entourage actuel. Elle détermine le niveau de priorité de l'intervention et les besoins à prendre en compte. Une visite du lieu de vie est organisée pour affiner cette évaluation et envisager un programme d'intervention spécialisé et individualisé. Ensuite, une rencontre tripartite a lieu, réunissant la personne, sa famille et son représentant légal et l'équipe mobile. Un protocole d'intervention intégrant le ou les membres de l'équipe mobile qui seront les référents ainsi que les différents partenaires est proposé.

Informations pratiques

Adresse

Belle-Idée Bâtiment Les Alpes
Chemin du Petit-Bel-Air 2, 1225 Chêne-Bourg
Téléphone + 41 22 305 49 70

Médecin référent : Dre Corinne Dauvé
c.dauve@hcuge.ch

Responsable infirmier: Laurent Peyruchaud
laurent.peyruchaud@hcuge.ch

Responsable socio-éducatif: Cengiz Yildirgan
cengiz.yildirgan@epi.ge.ch

www.hug-ge.ch
www.epi.ge.ch

Accès

Bus 31, arrêt « Belle-Idée »

